

# Budget de capital pour 2019-2020

L'hon. Ernie L. Steeves,  
ministre des Finances

Province du Nouveau-Brunswick



Monsieur le président, dans le discours du trône, la lieutenante-gouverneure a mis en lumière cinq priorités sur lesquelles notre gouvernement se concentrera au cours de la session parlementaire qui commence. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre et de déposer le budget de capital pour 2019-2020, lequel reflète les priorités fixées et trace la voie vers l'établissement d'un équilibre budgétaire viable pour le Nouveau-Brunswick.

Au cours de la dernière décennie, notre situation financière a beaucoup été influencée par un niveau de dépenses en capital qui n'était simplement pas viable et que les gouvernements ont, à tour de rôle, maintenu. Même si les dépenses en question ont aidé à stabiliser l'économie, laquelle avait été affaiblie par une crise financière mondiale, nous n'avons pas réussi à réduire nos dépenses en infrastructure au moment où la conjoncture commençait à s'améliorer. Le tout a grandement contribué au fait que notre dette nette a presque doublé.

Les agences de notation et les milieux financiers se montrent de plus en plus préoccupés par la croissance de la dette nette au Nouveau-Brunswick. Selon les prévisions, la dette nette devrait dépasser les 14 milliards de dollars cette année et, en moyenne, elle a dépassé les 40 000 \$ par ménage au Nouveau-Brunswick.

Si la croissance de la dette nette n'est pas maîtrisée, elle entraînera une augmentation de ses frais de service. De plus, la situation pourrait s'aggraver si le Nouveau-Brunswick voyait ses frais d'emprunt augmenter à la suite d'une révision à la baisse de la cote de crédit de notre province. Conjugué à des taux d'intérêt croissants, le tout pourrait faire augmenter encore la part du budget provincial affectée aux frais d'emprunt.

Étant donné les circonstances, il nous incombe à tous d'agir rapidement pour rééquilibrer nos finances et freiner la croissance de la dette nette.

Dans un article récemment publié dans le *Telegraph-Journal*, Donald Savoie souligne l'importance de travailler ensemble et de favoriser la discipline financière. Il fait remarquer que les défis qui se posent vont au-delà de la politique de parti et nous rappelle que Jean Chrétien, Roy Romanow et Frank McKenna étaient tous des champions de la discipline financière. De plus, M. Savoie souligne que ceux-ci savaient tous que les services publics essentiels et une bonne gouvernance sont liés à la stabilité financière.

Compte tenu de ces facteurs, le budget de capital pour 2019-2020 constitue un pas en avant vers l'atteinte de la viabilité financière de notre province. Au début du processus budgétaire de cette année, il a été demandé aux ministères de classer leurs projets par ordre de priorité, à savoir quels projets doivent être accomplis, lesquels peuvent être reportés et lesquels peuvent être annulés. Pendant les délibérations, le mot d'ordre était de se concentrer sur les priorités, de différencier les besoins des désirs, de viser l'optimisation des ressources et de présenter un budget de capital à la hauteur des moyens des gens du Nouveau-Brunswick.

Je tiens à féliciter mes collègues du Cabinet et les fonctionnaires de leur ministère respectif pour les efforts qu'ils ont déployés à l'appui de ce processus.

Pour le prochain exercice financier, des dépenses en capital globales de 600,6 millions de dollars sont prévues. La gestion des dépenses en capital en fonction d'un tel niveau représente un premier pas important vers l'atteinte de la viabilité de nos finances publiques. Dans le cadre du budget de capital pour 2019-

2020, nous créons les conditions grâce auxquelles il sera possible non seulement de ralentir l'accroissement de la dette nette, mais aussi de commencer à la réduire.

Mes collègues du Cabinet fourniront plus de détails lorsqu'ils présenteront les prévisions budgétaires de leur ministère.

### **Bâtir un système d'éducation de premier ordre**

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que leurs enfants fréquentent un milieu scolaire sain et sécuritaire. Grâce à l'entretien efficace de nos actifs au chapitre de l'éducation, notre personnel enseignant et notre personnel de soutien en éducation peuvent porter davantage leur attention sur les enfants pour parvenir à des résultats dans un milieu axé sur l'émergence du talent et l'acquisition de compétences nécessaires afin qu'ils réussissent à l'échelle mondiale.

Les investissements qui sont réalisés dans nos actifs du secteur de l'éducation visent l'achèvement des travaux de construction de nouvelles écoles, la poursuite des travaux de modernisation à mi-vie et l'entretien régulier de nos écoles. Le choix des investissements s'est fait en fonction d'une approche de gestion des actifs qui a été adoptée à l'égard de nos écoles. Ils cadrent avec les besoins actuels et futurs de notre système d'éducation et procurent à nos élèves des avantages, maintenant et pendant encore longtemps. Ces investissements ont d'ailleurs l'avantage de prolonger la durée d'utilisation de nos écoles et de générer des économies à long terme pour notre province.

Monsieur le président, notre gouvernement investira un total de 60,2 millions de dollars dans l'infrastructure de notre système maternelle-secondaire.

## **Rendre les soins de santé publics accessibles et fiables**

Monsieur le président, en raison du vieillissement de la population, les demandes auxquelles doit répondre notre système de soins de santé ne cessent de s'accroître. En conséquence, il importe de plus en plus de poursuivre les investissements importants dans les projets en cours si nous voulons maintenir la qualité et l'accessibilité du système de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les familles ne s'attendent à rien de moins. En 2019-2020, notre gouvernement investira 123,8 millions de dollars dans notre infrastructure des soins de santé.

De la somme globale, 91,8 millions de dollars seront affectés à la poursuite des travaux de rénovation, des projets d'ajout et d'autres travaux d'amélioration dans la province, et les 32,0 millions qui restent seront affectés aux améliorations des biens immobiliers et au matériel.

## **Dynamiser l'activité dans le secteur privé**

Monsieur le président, il y a 10 ans, le secteur privé investissait 2,27 \$ pour chaque 1 \$ de dépenses en capital du secteur public. Aujourd'hui, le rapport a changé pour s'établir à 1 \$ de dépenses en capital du secteur privé pour chaque 1 \$ de dépenses en capital du secteur public. Si nous voulons que notre économie suive la voie de la croissance durable, il faut régler la situation.

Afin de dynamiser l'activité dans le secteur privé, nous devons, entre autres, faire preuve d'une discipline financière rigoureuse et établir des attentes précises quant au rôle du gouvernement en ce qui concerne les dépenses en capital publiques dans l'ensemble de la province.

Un réseau bien entretenu de routes et de ponts joue aussi un rôle crucial dans le fonctionnement efficace de notre économie. Toutefois, l'expansion de notre réseau de transport augmente simplement la concurrence pour l'argent nécessaire afin d'entretenir notre portefeuille d'infrastructures publiques. Le budget de capital présenté aujourd'hui prévoit le financement pour poursuivre des projets de transport en cours. Cependant, l'accent sera surtout mis sur l'entretien du réseau actuel de routes et de ponts.

Monsieur le président, le budget de capital prévoit un investissement de 321,1 millions dans nos actifs de transport dans l'ensemble de la province.

Compte tenu du rôle de soutien majeur que joue le tourisme à l'égard de l'activité économique au Nouveau-Brunswick, une somme additionnelle de 12,9 millions sera investie dans l'entretien de nos infrastructures matérielles et culturelles.

### **Plan pluriannuel de dépenses en capital**

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui prévoit une démarche financière viable en ce qui a trait à la gestion efficace de notre infrastructure publique. Toutefois, il nous faut, pour vraiment assurer cette viabilité financière, envisager l'établissement de nos priorités dans une optique à long terme. Le présent budget de capital est assorti d'un plan pluriannuel de dépenses en capital qui trace la voie vers un niveau d'investissement en immobilisations que notre province peut se permettre.

En prenant de telles décisions maintenant et en établissant un plan qui traduit une discipline financière soutenue, nous agissons avec transparence, car nous fixons les étapes à suivre pour réduire notre dette nette et le risque que pose une hausse des frais de service de la dette en période de hausse des taux d'intérêt.

L'approche repose sur l'application, à notre infrastructure publique, des principes qui s'appliquent à la gestion des actifs. Ce faisant, nous pourrions centrer l'effort sur l'entretien régulier du stock de capital dont nous disposons actuellement. Essentiellement, si nous en assurons l'entretien, nous serons mieux en mesure d'éviter, dans l'avenir, d'avoir à réaliser des travaux d'entretien et de réparation plus coûteux.

Voilà pourquoi nous publions pour la première fois un plan quinquennal de dépenses en capital qui montre clairement à la population du Nouveau-Brunswick, au secteur privé et au milieu des finances que le gouvernement continuera d'agir de façon responsable sur le plan financier.

## **Conclusion**

Au cours de la dernière décennie, Monsieur le président, des gouvernements successifs ont investi de façon importante dans notre infrastructure publique. Bien que ces investissements aient permis de soutenir l'économie, lorsqu'elle était en perte de vitesse, ils ne se sont pas soldés par une croissance économique pouvant être maintenue à long terme. Naturellement, une augmentation des dépenses d'infrastructure dynamise temporairement l'activité économique, et ces dépenses devraient être réalisées de manière stratégique pour tempérer les effets d'un ralentissement économique. Toutefois, très souvent, les générations futures feront les frais de telles actions.

Notre dette nette a presque doublé en 10 ans, et les dépenses en immobilisations qui ont été réalisées ont grandement contribué à l'augmentation observée. Si nous continuons d'emprunter au même rythme qu'au cours de la dernière décennie, une part toujours plus grande de notre budget devra être consacrée aux frais d'intérêts.

Notre gouvernement préférerait que les sommes budgétisées soient consacrées à la prestation des services de première ligne plutôt qu'au paiement d'intérêts à des investisseurs qui ne vivent pas au Nouveau-Brunswick.

Nous pouvons éviter une telle situation en agissant maintenant et en faisant preuve de discipline financière. En fait, le plan que j'ai exposé aujourd'hui contribuera à faire cheminer le Nouveau-Brunswick vers la viabilité financière, et il constitue un pas important vers la réduction de la dette nette de la province, dans les meilleurs délais.

Les générations futures comptent sur nous.

Merci, Monsieur le président.

**PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE**  
(en milliers de dollars)

	<b>Budget pour 2019-2020</b>	<b>Plan pour 2020-2021</b>	<b>Plan pour 2021-2022</b>	<b>Plan pour 2022-2023</b>	<b>Plan pour 2023-2024</b>
<b>Ministère</b>					
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	1 000	1 000	700	600	600
Assemblée législative.....	50	50	50	50	50
Développement de l'énergie et des ressources.....	6 575	6 275	850	850	850
Développement social.....	12 000	12 000	12 000	15 000	15 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	60 242	57 784	55 308	57 700	58 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	6 100	6 100	6 100	6 100	6 100
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Santé.....	123 760	115 431	101 449	111 287	111 000
Sécurité publique.....	375	-	-	-	-
Services Nouveau-Brunswick.....	7 614	1 920	-	-	-
Société de développement régional.....	47 800	40 000	42 500	38 500	30 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	12 945	10 625	12 000	4 600	4 000
Transports et Infrastructure.....	321 135	347 780	366 908	363 080	370 000
<b>Total - Dépenses en capital.....</b>	<b>600 596</b>	<b>599 965</b>	<b>598 865</b>	<b>598 767</b>	<b>596 600</b>